

Le Centre de FLE comme formation propédeutique intégrée pour une meilleure intégration dans le cursus universitaire

Brigitte LEPEZ

Université Lille3-Nord de France

Abdelhanine BELHAJ

Université Mohammed V, Rabat, Maroc

Résumés : Face à la montée en puissance de la mobilité des étudiants internationaux, investissant les cursus universitaires, l'offre didactique des Centres universitaires de FLE, s'est adaptée. Le français comme langue et culture d'université fait désormais partie des objectifs prioritaires du management pédagogique des Centres de FLE qui deviennent de véritables pôles de formation propédeutique intégrée et des centres d'expertise de la prise en charge de l'étudiant international dans toutes ses dimensions.

Mais cette évolution concerne aussi le Système universitaire dans l'intégralité de ses missions d'information, d'orientation et de formation scientifique. Une intégration réussie de l'étudiant international dans le système et la culture universitaires françaises, exige une véritable politique d'accueil et de formation, avec des dispositifs spécifiques prenant en compte le statut complexe de l'étudiant international.

Faced with the growing rise of international students mobility, investing the university courses, the didactic contents of the university centers of French as a foreign language, has been adapted. French used as a technical and cultural university language is now one of the main priorities of the pedagogical management of FLE centers that become genuine centers of integrated propaedeutic training and centers of expertise in the management of international students in all their aspects.

But this evolution also concerns the university system in all its missions of information, guidance and scientific training. To successfully integrate into the French system and the French university culture, requires setting up a genuine policy for the welcoming and training, with specific actions, taking into account the complex status of international students.

Les Centres universitaires de FLE ont depuis toujours eu la préoccupation de la mise en place d'une problématique de l'articulation apprentissage du FLE et intégration dans le cursus universitaire français, mais ces dispositifs ne concernaient que les étudiants des niveaux les plus avancés (C1/C2 actuels). L'offre didactique des niveaux débutants et intermédiaires était essentiellement orientée vers le français de communication sociale. Or, depuis quelques années, de nombreux facteurs politiques, économiques, culturels ou de politique éducative (construction européenne, ouverture de la Chine et modification de la carte économique mondiale, réforme LMD, valorisation des langues comme capital culturel et économique incontournable...) favorisent la mobilité internationale des étudiants. Ainsi, assiste-t-on actuellement à une montée en puissance des étudiants des programmes européens et internationaux et des conventions interuniversitaires, avec un nombre important d'étudiants programmant leur formation scientifique, totale ou partielle, dans les universités françaises, dont une forte demande d'intégration au niveau Master. L'offre didactique des Centres universitaires de FLE, anticipant ou accompagnant cette évolution, s'est donc modifiée, avec une généralisation des besoins et des objectifs orientés vers le français d'université et notamment dès le niveau B1. La problématique de l'acculturation universitaire est devenue prioritaire, avec une contrainte temps qui est prégnante. Le temps consacré à l'apprentissage du FLE étant de plus en plus limité, l'offre didactique doit être de plus en plus ciblé et stratégiquement efficace. L'adoption du Cadre européen n'a fait que rendre plus visible et lisible cette évolution dans les parcours curriculaires.

A partir de l'expérience d'un Centre universitaire de FLE, nous étudierons les missions et les orientations des Centres FLE et du système universitaire afin de mieux intégrer les étudiants internationaux et de faire des Centres FLE de véritables pôles de formation propédeutique intégrée et des centres d'expertise de la prise en charge de l'étudiant international dans toutes ses dimensions. Cet axe didactique concerne, bien évidemment, la prise en charge de la propédeutique à la formation scientifique des universités françaises, mais aussi la dimension de l'acteur social d'une société autre, multipolaire avec toute la problématique de l'adaptation; celle-ci n'étant pas en marge, mais constitutive de la démarche d'acculturation universitaire, jusqu'à en modaliser parfois le parcours. Il s'agit de prendre en compte le statut complexe de l'étudiant international et ses besoins spécifiques, afin de lui assurer le meilleur service et la meilleure cohérence possible entre sa demande de formation linguistique et culturelle et son projet d'études. C'est pourquoi, l'évolution quantitative et qualitative des étudiants internationaux, ne concerne pas seulement le Centre FLE mais tout le système universitaire dans son intégralité.

Le Centre FLE, un lieu de médiation et d'accompagnement de l'adaptation comme condition de l'acculturation universitaire

Accompagner la reconstruction identitaire pour une meilleure adaptation

La mobilité internationale est une épreuve initiatique de passage d'une culture d'appartenance à une culture d'apprentissage et d'adaptation (G. Zarate, 1993, E. Murphy Le-

jeune, 2003, B.Lopez, 2004). Le Centre de FLE ne peut faire l'économie d'une prise en considération de la problématique de l'acculturation qui permet à un étudiant international de se construire de nouveaux repères et de nouvelles compétences d'adaptabilité aux normes, aux valeurs et aux pratiques des différentes micro-sociétés avec lesquelles il va entrer au contact. Les questionnaires des enquêtes de satisfaction, montrent combien la qualité de l'accueil et de l'accompagnement est déterminante dans l'évaluation du Centre. L'étudiant apprécie la qualité de l'écoute et la prise en charge de ses problèmes, ce qui lui permet de se rendre mieux disponible pour son investissement de formation.

L'institutionnalisation du service commun des Relations internationales comme lieux privilégiés de médiation pour les étudiants ERASMUS et les étudiants des échanges sous convention, a permis d'améliorer les dispositifs d'accueil. En outre, la problématique de l'accueil a déjà fait l'objet de nombreuses études, ce qui a conduit à la prise de conscience de l'importance de cette première phase de contact et donc la mise en place de dispositifs, essentiellement d'ordre logistique.

Cependant les travaux de recherche en didactique de l'interculturel ont permis de mettre en évidence la complexité de l'expérimentation de l'expatriation et des difficultés lors des différentes phases de l'adaptation : de la phase déstabilisante de l'installation à la phase de la reconstruction identitaire en passant par des phases de déstabilisation à chaque nouvelle expérience transculturelle. Il s'agit donc pour les Centre de FLE de ne pas ignorer cette complexité et d'expérimenter des dispositifs afin d'accompagner les étudiants tout au long de leur stage dans cette problématique de la confrontation à l'altérité. L'apprentissage de compétences pluriculturelles s'appuyant sur le principe de la variabilité, de l'auto-réflexivité, de la décentration, et de la co-construction des identités fluides en constante évolution, exige une grande disponibilité de tous les acteurs de l'acte didactique, soit enseignants et personnel administratif.

Accompagner la gestion de la multiplicité et la diversité des contextes universitaires

Le CECR rappelle l'importance du contexte éducationnel : « Tout acte de parole s'inscrit dans le contexte d'une situation donnée » (CECR p 41). Mais comme l'analysent Porquier et Py, (2004), le contexte est un « produit (toujours instable et provisoire) de l'action collective des partenaires engagés dans l'activité langagière » d'où une imbrication complexe de contextes culturels différents, avec notamment des interactions de représentations, que l'étudiant doit apprendre à reconnaître, à analyser et à gérer.

Avant même son arrivée, l'étudiant international a été confronté à certaines spécificités de la culture institutionnelle et administrative de l'Université française. Mais dès son inscription dans le Centre de FLE, et tout au long de son parcours de recherche et d'inscription dans une formation post-bac, l'étudiant sera confronté à la combinatoire complexe des différents contextes universitaires.

Au niveau macro, l'étudiant international est un touriste universitaire explorant le paysage de formation scientifique et professionnelle (composantes d'universités, Grandes

écoles, système public ou privé...) où il doit se préparer à être en concurrence directe avec des étudiants autochtones qui maîtrisent davantage les implicites culturels du système. Son statut de futur étudiant du système universitaire français le contraint à se préoccuper, dès le premier semestre des dossiers de pré-inscription, puis des demandes d'intégration dans une filière universitaire, sans compter la pression des choix personnels de géographie professionnelle, de futur acteur professionnel d'ici, de là-bas ou de l'entre-deux. Il s'agit donc d'accompagner cet étudiant dans les arcanes du système universitaire français pour en repérer le fonctionnement et affronter les diverses modalités d'inscription variables selon les écoles et universités (TCF, généraliste, TCF-DAP (TCF pour la Demande d'Admission Préalable à l'université) ou autres tests spécifiques, lettres de motivation, lettres de recommandation, fiches d'évaluation des enseignants, recrutement sélectif ou non, sélection sur dossier et/ou entretien...). Le Centre FLE avec l'aide du SIO (Service d'Information et d'Orientation) de l'université, doit pouvoir aider l'étudiant dans la définition de son parcours disciplinaire et institutionnel : pour quelle structure post-bac candidater : Université, Grandes écoles, IUT, IEP... ? Quelle UFR ? Quels modules ? ... Ce qui signifie que le personnel du SIO soit formé à l'interculturel pour mieux appréhender les différences culturelles et institutionnelles entre les différents systèmes éducatifs des pays d'origine, et ainsi offrir un service conseil de qualité. La description des diplômes en compétences, institutionnalisée depuis la procédure VAE (Validation des Acquis d'Expériences), devrait faciliter la recherche de correspondance des formations d'un pays à l'autre et permettre ainsi une orientation adaptée au profil de chaque étudiant.

Au niveau micro, l'étudiant doit aussi gérer les dimensions culturelles et interculturelles des choix didactiques du cours de langue. Ainsi les différences des cultures éducatives du pays d'origine et du pays cible peuvent être fort déstabilisantes. Ainsi les approches communicatives à visée actionnelle qui privilégient l'oral et la prise de parole et qui exigent donc une certaine prise de risque, très éloignées de certaines pratiques éducatives fondées sur le transmissif et la réception passive, peuvent être vécues comme un facteur perturbateur, d'où l'importance de les prendre en considération (B. Lepez, 2012, E. Suzuki, 2005). En outre, l'étudiant, tout en participant à la construction de l'identité culturelle de sa classe, se trouve confronté à la composition pluriculturelle du groupe classe et de l'ensemble des étudiants du Centre FLE, au sein desquels il doit construire son image et son nouveau statut (B. Lepez, 2006 a). De même, hors du Centre FLE, l'étudiant se trouve aussi confronté à la problématique identitaire, dans les différents nouveaux groupes socioculturels fréquentés, voire dans le groupe de compatriotes, étudiants ou non. : identifier et gérer les codes, les normes, les pratiques, se faire connaître et reconnaître, construire et gérer la ou les représentations de soi pour autrui et pour soi (B. Lepez, 2012b)

Ainsi, la problématique d'un Centre FLE comme unité intégrée de formation de FLE pour l'université, exige une meilleure intégration de l'étudiant international dans l'institution universitaire, et donc une remise en perspective des relations Centre de FLE-Université d'accueil.

D'un point de vue institutionnel et pédagogique : Le Centre FLE comme composante intégrée et intégrante du système universitaire

Pour une internationalisation des services universitaires. L'étudiant international du Centre FLE, un étudiant intégré, usager à part entière des services de l'université.

Le Centre de FLE multiplie les dispositifs d'intégration de l'étudiant dans le Centre et l'université, en favorisant les contacts avec les groupes sociaux intéressés par la mobilité internationale : Club des Etudiants internationaux ouvert à tous les étudiants de l'université avec des activités intégratives (activités culturelles et sportives, plat international, voyages de découverte de l'environnement régional et européen, compétitions ...). Mais l'apprentissage de l'acculturation universitaire suppose de briser le sas de protection que constitue le stage de FLE, sorte de huis clos de fait, confortable mais à terme inhibiteur. L'étudiant international n'est pas un étudiant en marge de l'université, mais un étudiant qui fait partie intégrante du système universitaire. A l'effort de prise de risque de l'étudiant international pour intégrer la culture universitaire, doivent répondre l'ouverture et l'accueil du système universitaire. Deux conditions interdépendantes.

Les services de l'université doivent être sensibilisés au public international et l'intégrer visiblement dans leur politique de communication. C'est toute l'université qui doit s'internationaliser et prendre en compte les besoins à la fois généralistes et spécifiques des étudiants du Centre FLE, tant dans leur dimension culturelle que pédagogique.

Dès son inscription dans un Centre FLE, celui-ci devient un étudiant à part entière avec tous les devoirs et les droits de ce statut, notamment celui d'usager des services de l'université, de tous les services, culturels et sociaux. Cette dimension mérite d'être dynamisée car elle est aussi constitutive de la prise de conscience d'une part, que cet étudiant existe et qu'il devient visible, et d'autre part, pour l'étudiant cela signe son appartenance à une nouvelle communauté éducative qui ne se réduit pas au Centre FLE. Et même si la localisation géographique des Centres FLE dans les universités est parfois excentrée par rapport aux autres UFR, la dimension intégrative, qui fait partie de l'apprentissage linguistique et culturel et de la construction identitaire du statut d'étudiant d'université, doit être développée.

En l'absence d'une culture active du bizutage d'intégration, du syndicalisme étudiant ou des corporations, les activités sportives et culturelles de l'université sont des médiateurs d'intégration. Cela exige un dispositif de coordination entre le Centre FLE et les associations sportives et culturelles de l'université, avec une sensibilisation particulière de tous les acteurs éducatifs à la dimension interculturelle. La création d'une Association d'étudiants internationaux, rendant institutionnellement visible la population d'étudiants internationaux, peut faciliter cette dynamique intégrative en favorisant l'intercommunication par des projets culturels et sportifs d'insertion universitaire clairement identifiés et soutenus par la politique d'établissement.

Certes, l'apprenant FLE est un usager des services communs d'enseignement et de recherche tels le Service Commun de Documentation (SCD) ou le Centre de Ressources en Langue (CRL) qu'il utilise en appui de ses cours de FLE, en autonomie ou semi-autonomie avec un moniteur. Ainsi par exemple, l'utilisation de la plateforme Moodle pour des activités libres telles le chat entre étudiants, ou des activités d'étayage pédagogique guidées à distance par l'enseignant, permet d'ouvrir un espace complémentaire de communication authentique.

Mais L'étudiant international devrait pouvoir peu à peu, exploiter ces outils pour un enseignement disciplinaire autre que le FLE. Il s'agit donc de mettre en place des dispositifs d'intégration à part entière, pour que cet étudiant international fasse partie intégrante du système universitaire en partageant des activités avec les étudiants des autres UFR. Ce qui exige d'une part, une action de l'étudiant lui-même, mais aussi des acteurs du système universitaire, administratifs et enseignants.

Ainsi, le dispositif ERASMUS, où les étudiants sont intégrés dans les cours universitaires, pourrait servir de modèle et être partiellement adopté. Tout en favorisant les contacts avec les étudiants des autres cursus, dans un contexte de statut égalitaire, il permettrait, d'expérimenter en partie, le système universitaire, en prise directe dans une situation authentique de formation universitaire.

Pour une acculturation directe des étudiants des Centres FLE dans une politique dynamique des langues à l'université

Un des problèmes de la didactisation de l'acculturation universitaire réside dans la mise en place de dispositifs permettant d'expérimenter le système universitaire in vivo. Certes, une première approche peut s'effectuer par des dispositifs spécifiques développés par le management pédagogique du Centre de FLE. Ainsi, par exemple, des étudiants peuvent visualiser des cours universitaires, par la médiation de vidéos de cours filmés puis analysés en cours de FLE. Mais des situations authentiques de cours universitaires, suivis par des étudiants internationaux de FLE, devraient pouvoir être institutionnalisées, tout en faisant l'objet d'un accompagnement didactique.

Pour l'instant, dans notre centre de référence, la participation aux colloques et conférences, ainsi qu'aux cours des UFR, selon le statut d'auditeur libre spectateur, ne concerne que quelques étudiants des niveaux avancés, par un dispositif très spécifique qui prend pour objet d'étude le cours suivi avec une analyse de problèmes. L'objectif étant essentiellement, dans une démarche auto-réflexive, d'évaluer dans quelle mesure les compétences de l'étudiant du C1-C2 lui permettent de suivre des cours et des conférences universitaires dans sa discipline.

Une intégration conditionnelle à des cours d'autres UFR, et tout particulièrement à des cours de langues, librement choisies, devrait pouvoir faciliter une intégration institutionnelle plus productive et donc plus valorisante pour l'étudiant.

L'enquête auprès des étudiants montre que la maîtrise d'autres langues que le français, et tout particulièrement l'anglais, demeure une préoccupation largement partagée. Ainsi les Ecoles de commerce dispensent une grande partie de leurs cours en anglais et certains Masters, qui forment leurs étudiants à une professionnalisation à l'international, mènent leurs entretiens de recrutement en anglais. L'anglais constitue donc une demande majoritaire, mais d'autres langues peuvent être concernées selon les objectifs de formation, ainsi par exemple, quelques étudiants internationaux souhaiteraient apprendre l'allemand pour des études de philosophie, notamment.

Intégrer les étudiants des Centres FLE, sous certaines conditions à définir, dans les UE, dispositif de formation en langues pour non spécialistes (LANSAD), et favoriser leur participation aux certifications du CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) devrait pouvoir offrir une première réponse à cette demande. L'impact logistique sur le planning du centre FLE serait relativement mineur, la contrainte étant de respecter la banalisation des demi-journées consacrées à cette formation, ainsi que le calendrier des épreuves certificatives.

Ajoutons que dans la perspective plurilingue et pluriculturelle, l'expérimentation de l'apprentissage de cette autre langue étrangère induirait des interactions qui pourraient faire l'objet d'une exploitation pédagogique en classe de FLE, approfondissant ainsi l'explicitation des stratégies d'enseignement-apprentissage des langues et cultures.

Le cas de l'auditorium libre est un autre moyen de tester les compétences d'adaptation, mais ce dispositif, sans exploitation pédagogique particulière, reste très marginal; de même pour les participations à des conférences ou des colloques scientifiques, malgré l'intérêt avoué des étudiants.

Le Centre de FLE, expert de la pédagogie interculturelle et de la formation à la mobilité internationale,

Dans le Centre de FLE, l'étudiant apprend à être acteur autonome de son apprentissage. Il apprend à analyser, à gérer et à évaluer son parcours selon un répertoire complexe de stratégies d'apprentissage, fondées notamment sur l'objectivation des démarches adoptées dont les stratégies de transfert pour la construction de nouvelles compétences (Lepez, 2004, B.Cyr P, 1998). Ce choix d'un apprentissage stratégique, implique l'adoption d'une pédagogie interculturelle, qui privilégie les interactions culturelles, en explicitant les implicites culturels des normes, des références, et des pratiques, et qui prend en compte les pratiques éducatives de la culture d'origine, pour conduire vers les exigences méthodologiques universitaires du pays cible dans une démarche comparatiste et auto-réflexive où se revisitent et se reconstruisent les représentations (Belhaj, Lepez et Mabrou, 2013). Explicitation des implicites culturels et méthodologiques, approche auto-réflexive, approche actionnelle fondée sur l'interaction et la médiation, tels sont les principes heuristiques de la méthodologie interculturelle pour une acculturation universitaire épanouissante.

La notion de médiation étant fondamentale, un accompagnement personnalisé, grâce à la médiation numérique, le tutorat étudiant ou la médiation directe du personnel enseignant ou administratif, complète ce dispositif, (Lepez, 2004).

Adopter cette conscience didactique de l'interculturel fait que le Centre de FLE devient ainsi un centre de construction de compétences pluriculturelles, des compétences d'adaptabilité transférables dans d'autres contextes, des compétences d'acteur social transnational (Lepez, Belhaj, 2011)

Cette expertise dans la méthodologie de l'acculturation fait du Centre FLE, un lieu de référence pour les formations à l'expatriation, notamment des étudiants francophones des programmes européens ou des conventions, ainsi que des futurs enseignants des Masters de FLE, en partance pour un séjour universitaire ou un stage professionnel à l'international.

Par son management pédagogique, son pôle recherche en didactique des langues et des Cultures, son implication dans la formation des Masters FLE et dans les divers dispositifs d'accompagnement FLE, et ses missions d'expertise à l'international, le Centre universitaire de FLE assure bien son intégration à la politique de formation et de recherche de l'université.

Une politique de valorisation des Diplômes d'Université FLE

L'évaluation fait partie intégrante de la formation, et le degré de reconnaissance institutionnelle des certifications est symbolique de la place et du statut des Centres de FLE dans l'architecture des formations.

La politique de valorisation des Diplômes d'université du FLE (DUEF) calés sur les 6 niveaux du CECRL, du DUEF A1 au DUEF C2, ayant une identité propre, clairement identifiable, et distincte des autres certifications de FLE tout public. est aussi un autre indicateur de l'intégration du Centre de FLE et de son public d'étudiants internationaux, dans le système universitaire. Sans oublier que l'instauration d'un CLES de FLE permettrait de rendre plus visible le statut du FLE comme Langue étrangère pour étudiants internationaux, au même titre que les autres CLES de Langues étrangères pour non spécialistes.

D'ailleurs, il serait intéressant de construire un référentiel de type FOU (Français sur objectif universitaire) (Mangiante, Parpette, 2004 et 2012), spécifique au contexte universitaire; un référentiel de descripteurs de compétences à contextualiser selon les disciplines notamment.

Enfin, l'extension du système de points ECTS à tous les étudiants européens, et pas seulement les étudiants ERASMUS, en formation de FLE dans les Centres universitaires, devrait contribuer à inscrire davantage le Centre de FLE dans la dimension européenne des politiques des langues et de faciliter ainsi la mobilité internationale.

Conclusion

En conclusion, le questionnement sur la dimension universitaire des formations FLE des Centres universitaires a conduit à interroger les choix institutionnels et didactiques, les pratiques éducatives et les curricula du Centre FLE, mais a contraint aussi à responsabiliser la politique universitaire dans ses missions éducatives et culturelles, en direction des étudiants internationaux inscrits dans les Centres de FLE, et notamment dans la prise en charge de la dimension interculturelle dans tous les services universitaires et de l'intégration propédeutique dans les cursus universitaires. En effet, cet état des lieux révèle que l'acculturation universitaire de l'étudiant international exige toute une stratégie institutionnelle et didactique autre, qui intègre dans son fonctionnement, les exigences spécifiques de cet étudiant particulier qui présente la caractéristique paradoxale d'être reconnu comme un Autre pour mieux devenir un semblable.

C'est toute l'université qui doit repenser son rapport à l'étudiant international et définir une politique d'intégration de l'étudiant international, en s'interrogeant sur sa place, ses besoins, et son système d'évaluation dans le système universitaire. Une intégration dont le Centre FLE est le pôle stratégique, expert dans ses outils d'analyse et de méthodologie, un Centre FLE en interaction dynamique avec tous les acteurs des cursus universitaires, au point que l'on peut se demander, dans quelle mesure, la qualité de l'intégration de l'étudiant international, gage de sa réussite dans le cursus universitaire, ne serait pas représentative du degré d'intégration du Centre FLE dans l'université mais de la qualité d'accueil de l'université pour ses étudiants internationaux, qui lui apportent aussi le prestige de l'établissement, tout en l'inscrivant dans la modernité et le futur des formations universitaires; ce qui, à terme, devrait assurer l'attractivité de l'université pour des doctorants internationaux.

Bibliographie

- BEACCO J.C., 2000, *Les dimensions culturelles des enseignements de langues*, Paris, Hachette, coll. F.
- BELHAJ A. et LEPEZ B., 2013, « Enseignement du français à l'université marocaine : de l'interlinguistique à l'interculturel », In Actes du colloque *Didactique interculturelle et enseignement du français langue étrangère à l'université*, organisé à la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, Série colloque et séminaire N° 17
- BELHAJ A. et LEPEZ B., 2013, « Genèse du champ interculturel dans la didactique du FLE », In Actes du colloque *Didactique interculturelle et enseignement du français langue étrangère à l'université*, organisé à la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, Série colloque et séminaire N° 17

- BELHAJ A. et LEPEZ B., 2011, « *L'enseignement du français langue étrangère à l'université. L'interlinguistique et l'interculturel* », in *Didactique interculturelle et enseignement du français langue étrangère à l'université*, Edition Cana Print, Rabat, Maroc
- BYRAM M., 1992, *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris : Didier, coll. LAL.
- GOHARD-RADENKOVIC, A., 1997, "Publics spécifiques : quels enjeux ? quelles démarches ? pour quels nouveaux besoins ? ", in *LIDIL*, n° 16, 25-38.
- MANGIANTE J. M. et PARPETTE C, 2004, *Le Français sur Objectif spécifique*, Hachette/FLE
- LEPEZ B., 2012, a. « Expliciter et Conscientiser les cultures éducatives comme principe facilitateur d'enseignement-apprentissage des langues ». *Revue Mélanges N°34 N°spécial, Enseignement, apprentissage du FLE/FLS à travers le monde : un paradigme en construction* (coord E. Carette). CRAPEL, Université de Lorraine/CNRS : pp 120-136.
- LEPEZ B. 2012, b. « Construction de compétences interculturelles dans une didactique de la mobilité internationale expérimentation de l'immersion », in *Didactique plurilingue et pluriculturelle : L'acteur en contexte mondialisé* » (direction : G.Alao, M. Derivry, E Suzuki, S Yun-Roger). Editions des archives contemporaines, Paris, pp 153-165.
- LEPEZ B. et BELHAJ A., 2011, « L'interculturel comme enjeu de la réforme de l'enseignement du français dans l'université marocaine ». *Classe de langues et culture(s) : vers l'interculturalité ?* (Hervé de Fontenay & Groux D. (direct). L'har-mattan, Education comparée, Paris, pp 87-109
- LEPEZ B., 2008, « S'approprier le CECRL : le projet culturel en classe de Langue », in *Le Cadre européen : Où en sommes nous ?* *Revue Les Langues Modernes* 2/2008, APLV, Paris, pp 59-65
- LEPEZ B., 2006, (a). « Pour une pratique de la communication interculturelle en classe de FLE : décentration et ancrage. », in LOUIS, Vincent, AUGER, Nathalie & BELU, Iona, *Former les professeurs de langues à l'interculturel, à la rencontre des publics*, Cortil-Wodon, Belgique : Editions Modulaires Européennes. pp 233-244
- LEPEZ B., 2006, (b). «Exigences d'apprentissage en matière de compétence plurilingue et pluriculturelle en milieu homoglotte », in *L'enseignement-apprentissage du français Langue Etrangère en milieu homoglotte : spécificités et exigences*, PUG, Grenoble, pp 257-269
- LEPEZ B., 2005. "Mobilité internationale et interculturalité : les TICE au service de l'adaptation.", *Les usages des TICE en FLE/FLS*, Les Cahiers de l'Asdifle N°17, Paris, pp 246-256

- LEPEZ B., 2004, « Mobilité internationale en contexte français : analyse des stratégies d’adaptation d’étudiants internationaux » *Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs*, Revue Interculturel, francophonies, Lecce, Italie, pp. 125-143
- Murphy–Lejeune E., 2003, *L’étudiant européen voyageur, un nouvel étranger*, Paris, Didier
- PORQUIER R., 2004, *Appropriation d’une langue étrangère : contexte et discours*, Paris, Didier
- SUZUKI E., 2005, « La « réserve » : une catégorie de la culture d’apprentissage japonaise », in *Les cultures éducatives et linguistiques dans l’enseignement des langues*, (sous la direction de Beacco JL., Chiss JL., Cicurel F., Veronique D.), Paris, PUF, pp 205-224
- VIALON, V. et SCHUBERT, K., 2003, “Bilingue ! L’acquisition d’une compétence interculturelle en langue scientifique”, in Carton, F. & Riley, P. (éds.), *Vers une compétence plurilingue*, N° spécial du Français Dans Le Monde, coll. Recherches et applications, Paris, Clé international.
- Zarate G., 1993, *Représentations de l’étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, essais– collection CREDIF
- Zarate G., 2001, « Les compétences interculturelles : définition, place dans les curricula », *L’enseignement des langues vivantes. Perspectives*, Les actes de la DESCO, CRDP Versailles, pp. 75-85